

## COMMUNIQUE

La commune a pris connaissance de publications diffusées sur les réseaux sociaux associant une personne à des faits graves qui auraient été commis dans nos établissements scolaires.

Afin d'éviter la propagation d'informations inexactes, la commune tient à préciser que la personne figurant sur la photographie diffusée n'est ni agent de la commune, ni employée des écoles, ni missionnée par les services municipaux.

Cette mise au point a pour seul objet de rétablir cette information factuelle.

La commune applique avec rigueur l'ensemble des procédures de contrôle et de vérification prévues par la réglementation pour les personnels et intervenants appelés à exercer des missions auprès des enfants.

**En effet, la sécurité, le bien-être et la protection des enfants demeurent une priorité absolue de la commune dans l'ensemble de ses actions et de ses politiques publiques.**

Dans un contexte où les faits évoqués suscitent une vive émotion, la commune invite chacun à veiller à l'exactitude des informations relayées et rappelle que toute personne disposant d'éléments relatifs à des faits susceptibles de constituer une infraction doit les signaler aux autorités compétentes.



Julie DUMANOIR,  
Adjoint au maire